



Flashs et communiqués du site de la Cgt

Défense des retraites



+1.4% de seniors au chômage en juin

Rien ne sert de faire mentir les chiffres !

Nicolas Sarkozy aura beau annoncer que le chômage est derrière nous, rien ne fera mentir les chiffres.

Que représente la baisse de -0,3%, pour le mois de juin 2010, des demandeurs d'emplois en catégorie A (sans activité et à la recherche de tout type de contrat de travail), lorsque l'on enregistre en parallèle une hausse de +1,4% pour les plus de 50 ans inscrits en catégorie A, B ou C (sans activité ou en activité tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi) ?

Encore une fois, ce sont les seniors qui souffrent le plus de la dégradation de l'emploi, qui pourrait durer jusqu'en 2011, d'après l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques. Le projet de reculer l'âge de départ à la retraite de 60 à 62 ans est d'autant plus ahurissant, qu'il ne peut qu'amplifier ce phénomène ! Ces seniors pourraient, en effet, être au chômage deux ans de plus.

Quant aux demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus, leur nombre augmente de 0,9% au mois de juin, soit une hausse de 29,1% sur un an. N'oublions pas qu'un million de chômeurs vont arriver en fin de droits durant l'année 2010.

Qu'en est-il du Plan Rebond (Voir ci-après) qui leur est destiné ? Sa mise en place patine. Alors que l'Etat s'était engagé à le mettre en place pour le mois de mai, il ne devrait vraiment démarrer qu'à la rentrée.

A ce jour, la CGT, seule organisation à n'avoir pas validé le plan Rebond, constate que la mesure tourne à vide.

Et comment peut-on dire, que la situation des moins de 25 ans s'améliorerait avec une baisse de -0,7%, alors que cette diminution s'accompagne d'une précarité de l'emploi ? En effet, d'après une étude de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité sociale, au deuxième trimestre 2010, 62,2% des embauches sont des CDD de moins d'un mois.

On le voit, les problèmes de l'emploi, de sa qualité, des salaires et des retraites sont étroitement liés et c'est pour cela que la CGT appelle tous les salariés, les demandeurs

d'emploi et les retraités à participer à la journée d'actions et aux manifestations du 7 septembre 2010.

Plan "rebonds "

Une convention inacceptable

Le plan « Rebonds pour l'emploi » peine à être mis en œuvre. Seul un millier de personnes auraient commencé, fin juin, à percevoir l'allocation prévue sur un objectif annoncé de 70 000.

La CGT avait anticipé ces difficultés qui découlent notamment de contraintes trop sévères imposées aux demandeurs d'emploi et au faible engagement financier de l'État.

Le volet formation de ce plan implique qu'une convention soit signée entre Pôle emploi, l'APEC, l'UNEDIC et le FPSPP. Un projet a été soumis au conseil d'administration du FPSPP le 23 juillet. Il comporte des dispositions que la Cgt juge inacceptables :

- aucun financement FSE mobilisé dans ce programme.
- obligation faite au FPSPP de verser des avances à Pôle emploi à la signature de la convention (20% de la totalité de l'engagement du FPSPP), puis semestriellement sur demande.

La non mobilisation des financements FSE se traduit par un quasi doublement du financement à la charge du FPSPP au détriment des formations des salariés et des demandeurs d'emploi non éligibles au plan rebond. M. Wauquiez, avait pourtant explicitement confirmé que les 133 millions d'engagements du FPSPP s'intégraient dans les objectifs détaillés de la convention cadre pour les demandeurs d'emploi. Ils incluaient donc des financements FSE.

La loi du 24 novembre 2009 a exclu la possibilité pour le FPSPP de verser des avances aux OPCA qui sont pourtant ses partenaires naturels. En vertu de quoi ce qui n'est pas légal pour les OPCA le serait pour Pôle emploi ? Cette disposition n'est pas acceptable. La CGT considère que le projet de convention est inacceptable en l'état et demandé que ses réserves, telles que formulées ici, soient prises en compte dans un texte modifié en conséquence.

La CGT a bien conscience que, dans cette convention, à l'élaboration de laquelle le ministère a largement contribué, le gouvernement sous couvert de mesures à l'apparence généreuse, fait, une fois de plus payer aux salariés les frais de sa désastreuse politique de l'emploi.

Montreuil, le 28 juillet 2010